

que tous ses petits enfants mouraient, et mouraient sans Baptême. Elle avait employé tous les remèdes, consulté beaucoup de médecins. les remèdes restaient sans effet, et les médecins, sans conseil. Dieu seul, dans sa miséricorde pouvait la guérir de toutes ses infirmités. Elle se confia, avec un abandon sans réserve, à Notre Dame du T. S. Rosaire, *la Consolatrice des affligés ; le salut des infirmes !*

Son mari eut le bonheur de lui procurer, par un pèlerin de Terre-Sainte, une petite parcelle, non de la Grotte du Lait, mais du Lieu même de la *Sainte Crèche*, de ce lieu béni, où le Divin Enfant de Marie, est resté 40 jours avec sa divine Mère, touchant ce Rocher vénérable de ses petits pieds, de ses petites mains divines ! Une grande vertu doit être attachée à ces pierres saintes. Sa foi le lui faisait entendre. Elle porta sa sainte *relique* soigneusement sur elle. De son côté, son mari fit une neuvaine pour elle à la Reine du Saint Rosaire, et une visite à son béni Sanctuaire du Cap. Heureuse mère, madame B... fut pleinement exaucée. Son petit enfant est venu au monde plein de vie ; beau comme un petit ange de la terre et jouissant pour toujours désormais de la grâce inappréciable d'être petit enfant du bon Dieu et l'ami du Petit Jésus, par les eaux salutaires du saint Baptême.

Les deux époux dans leur reconnaissance joyeuse, sont venus faire la sainte communion au sanctuaire de de N. D. du T. S. Rosaire, et offrir leur nouveau-né au divin Enfant de Marie, devant la gracieuse statue du Petit Jésus, bénite et enrichie des plus précieuses Indulgences dans le Lieu même de la sainte Crèche à Bath'ém !

*Imprimatur*

† L. F., Evêque des Trois-Rivières.